Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

NN (L) Flex Senior Loans - I Cap PLN (hedged i)

ISIN: LU1011254163

Un compartiment de NN (L) Flex

Partie du NN Investment Partners Luxembourg S.A.

Objectifs et politique d'investissement

Le fonds investit dans un portefeuille largement diversifié de prêts senior à taux variable (garantis par une sûreté de premier rang sur les actifs de l'emprunteur, ils doivent être remboursés avant tous les autres prêts subordonnés) et autres titres de créances à taux variable émis par des sociétés et autres entités commerciales américaines et non américaines. Les instruments senior dans lesquels le fonds investit sont généralement assortis d'une note de qualité de crédit inférieure à la catégorie investment grade (en dessous de BBB-/Baa3) ou, lorsqu'ils ne sont pas notés, de qualité équivalente.

L'objectif du fonds est de générer mensuellement un revenu sous forme de dividendes mais le fonds réinvestit l'intégralité des bénéfices. Il cible de

manière spécifique les prêts senior relativement liquides qui s'avèrent en général moins volatils (fluctuation des prix) et assurent un niveau supérieur d'exécution des transactions lorsque la liquidité du marché est sensiblement réduite. Vous pouvez vendre votre participation dans le fonds le 1er et le 16 du mois (ou le jour ouvrable suivant au cours duquel la valeur des parts du fonds est calculée), dans le respect des limites applicables. Le fonds convient en particulier aux investisseurs qui disposent d'une durée de placement d'un an au minimum. Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans un délai d'un an.

Profil de risque et rendement

Risque plus faible - Rendement potentiellement plus faible

1 2 3 4 5 6 7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur, ne constituent pas toujours une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. Le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps. La plus basse catégorie n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Le fonds est classé dans la catégorie 3 parce que selon nous, le niveau de risque afférent aux instruments financiers utilisés pour atteindre les objectifs d'investissement est moyen. Différents facteurs exercent une influence sur

ces instruments financiers. Ils incluent notamment l'évolution des marchés financiers et la situation économique des émetteurs, eux-mêmes tributaires de la situation de l'économie mondiale, en général, et du contexte politique et économique dans chaque pays. Le risque de crédit prévu des investissements sous-jacents, ou risque de défaut des émetteurs, est jugé élevé. Le risque de liquidité du fonds est jugé élevé. Des risques de liquidité apparaissent lorsqu'un investissement sous-jacent spécifique est difficile à vendre, ce qui peut compliquer le rachat de votre investissement par le fonds. Les investissements qui concernent un thème spécifique (indiqué dans "Objectifs et Politique d'investissement" du fonds) sont plus concentrés que ceux qui se répartissent entre plusieurs thèmes. Aucune garantie n'est donnée quant à la récupération de votre apport initial.

Frais

Tous les frais payés par l'investisseur servent à couvrir les frais courants du fonds, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais diminuent le potentiel de croissance de vos investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement:

Frais d'entrée 2%
Frais de sortie 0
Frais de permutation 1%

C'est le montant maximum qui peut être déduit de votre capital avant placement ou avant versement du produit de votre investissement.

Frais prélevés par le fonds sur une année:

Frais courants 0,85%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances:

Commission de performance (

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des valeurs maximum. Dans certains cas, le montant effectivement facturé peut s'avérer inférieur. Vous le saurez en consultant votre conseiller financier.

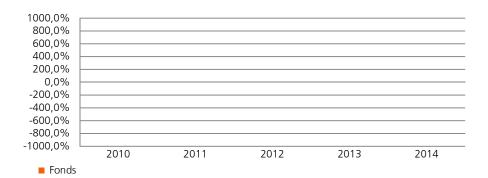
Le montant des frais courants indiqué repose sur les dépenses au titre de l'exercice clôturé le 12/2014. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. Il exclut:

- Commission de performance
- Frais de transactions du portefeuille, hormis dans l'hypothèse de frais d'entrée/de sortie payés par le fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif

Vous trouverez des informations plus détaillées concernant les frais au chapitre "Commissions, frais et fiscalité" du prospectus, qui est disponible sur notre site https://www.nnip.com/library.



Performance passée



- Ce compartiment a été créé en 19/09/2005.
- Cette classe d'actions a été créée en 12/05/2014.

Puisque le fonds ne dispose pas encore de données relatives à ses performances passées pour une année civile complète, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

Informations pratiques

- Dépositaire du fonds : Brown Brothers Harriman (Luxembourg) S.C.A.
- Vous pouvez obtenir gratuitement des renseignements complémentaires sur le fonds, notamment les autres catégories d'actions, des exemplaires du prospectus ainsi que des rapports semestriels et annuels du fonds auprès de la société de gestion et sur le site Web https://www.nnip.com/library en anglais, allemand, français, néerlandais, espagnol, tchèque, suédois, italien, norvégien, grec, slovaque, danois, hongrois, portugais, roumain et polonais.
- Le prix des actions/parts est calculé et publié en PLN. Les prix seront mis à disposition sur le site Web https://www.nnip.com.
- Le fonds est assujetti aux lois fiscales et à la règlementation du pays suivant : Luxembourg. Selon votre pays de résidence, ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.
- L'investisseur peut changer de compartiments à l'intérieur du NN (L) Flex sous certaines conditions spécifiques. Des informations plus détaillées figurent dans le prospectus.
- La responsabilité de NN Investment Partners Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Les informations clés à l'attention de l'investisseur concernent un compartiment du fonds NN (L) Flex. Le prospectus et les rapports périodiques du fonds sont établis pour le fonds dans son intégralité, c'est-à-dire tous ses compartiments. Conformément à la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 sur les organismes de placement collectif, le principe de la ségrégation de l'actif et du passif des compartiments du fonds est appliqué, ceux-ci pouvant être considérés comme des entités distinctes sur le plan des relations entre investisseurs et pouvant être liquidés séparément.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

NN Investment Partners Luxembourg S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la CSSF.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 07/04/2015.

